



Contrat local de Santé du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois 2023-2028



Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Synthèse

20 actions pour
répondre aux besoins
de santé du territoire

Journal CLS n°3
Septembre 2023



EDITO

En France, la responsabilité de la santé relève de l'État. Cependant, la législation autorise la création de **Contrats Locaux de Santé (CLS)** pour mettre en œuvre les Projets Régionaux de Santé gérés par les Agences Régionales de Santé (ARS). Ces contrats déclinent au niveau local les actions des divers intervenants.

C'est dans ce cadre que les élus locaux de notre territoire, le Pays de Pont-Château - Saint Gildas des Bois, ont entrepris cette initiative. Leur objectif est **d'animer une démarche impliquant plusieurs acteurs pour œuvrer collectivement en faveur du bien-être et de la santé complète de nos concitoyens.**

La santé constitue un enjeu majeur pour nos territoires. Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), **80 % des éléments contribuant à la santé de la population se situent en dehors du système de soins, tels que le logement, les transports, l'éducation, l'alimentation, l'activité physique, la vie sociale, l'accès aux droits, et bien d'autres encore.** Par conséquent, les questions de santé doivent être abordées dans une perspective globale qui prend en compte tous ces déterminants influençant les conditions de vie individuelles.

Ce premier Contrat Local de Santé, signé le 17 octobre 2023 pour une durée de 5 ans, entre l'ARS Pays de la Loire et notre Communauté de Communes, vise à faciliter les parcours de soins et l'accès aux services de santé pour tous.

Il prévoit également le développement de la prévention en santé mentale, des actions de prévention pour tous les âges, et la promotion d'un environnement propice à la santé de tous.

Ce contrat, ainsi que son suivi, cherchent à favoriser la collaboration entre les parties prenantes, à accroître l'efficacité des actions entreprises, et à encourager la coopération entre les acteurs du domaine de la santé. **Le plan d'actions résulte d'un effort collectif, reflétant la richesse des ressources et des compétences présentes sur notre territoire.**

Le CLS représente une véritable opportunité pour soutenir les initiatives locales en matière de santé, **réduire les inégalités sociales et territoriales en santé**, promouvoir des solutions de proximité, renforcer la connaissance mutuelle des acteurs, et offrir une meilleure visibilité des ressources en santé disponibles au niveau local pour la population.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous les habitant.e.s, les partenaires institutionnels, et les acteurs locaux qui ont contribué et continuent à participer activement à cette démarche. Leur implication est essentielle, et elle garantit la cohérence et la signification des actions que nous avons définies ensemble.

Communauté de Communes Pays de Pont-Château – Saint Gildas des Bois



**JEAN-LOUIS
MOGAN**
Président



**SYLVIE
FUSELLIER**
Vice-présidente



Une démarche collaborative et mobilisatrice

DIAGNOSTIC

De mars à septembre 2022

557 Répondants aux enquêtes

72 Participants (entretiens acteurs, professionnels de santé)

DEFINITION DES PRIORITES DU CLS

De octobre 2022 à décembre 2022

60 Participants (restitutions diagnostic, partages et échanges)

177 Contributions (plateforme collaborative en ligne)

18 Réunions de concertation avec les élu.e.s des communes tout au long du processus d'élaboration

CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS

De décembre 2022 à juin 2023

88 Acteurs impliqués

(Tables rondes thématiques, groupes de travail, rédaction fiches-actions)

ADOPTION DU CLS

Jeudi 28 septembre 2023

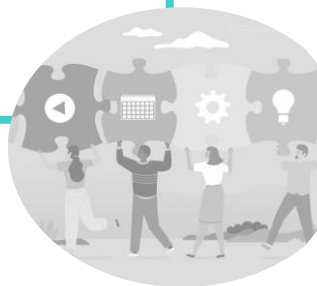
Délibération en conseil communautaire

Mardi 17 octobre 2023

Signature du contrat pour une durée de 5 ans

2023-2028

**MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS
& ÉVALUATIONS**



Une gouvernance souple et évolutive

COMITÉ DE PILOTAGE

Instance décisionnelle chargée de la gouvernance politique

- Co-présidence : Communauté de communes – ARS réunissant la CAF 44, la CPAM 44, le CD 44, la MSA 44-85, la DSDEN, la DDTM 44, le SDJES (DSDEN)
- 1 à 2 fois par an

COMITÉ DE SUIVI

Instance technique chargée de l'ingénierie du CLS

- Référent CLS à l'ARS + coordonnateur du CLS + responsable du pôle « services à la population » de la Communauté de Communes
- Se réunit autant de fois que nécessaire

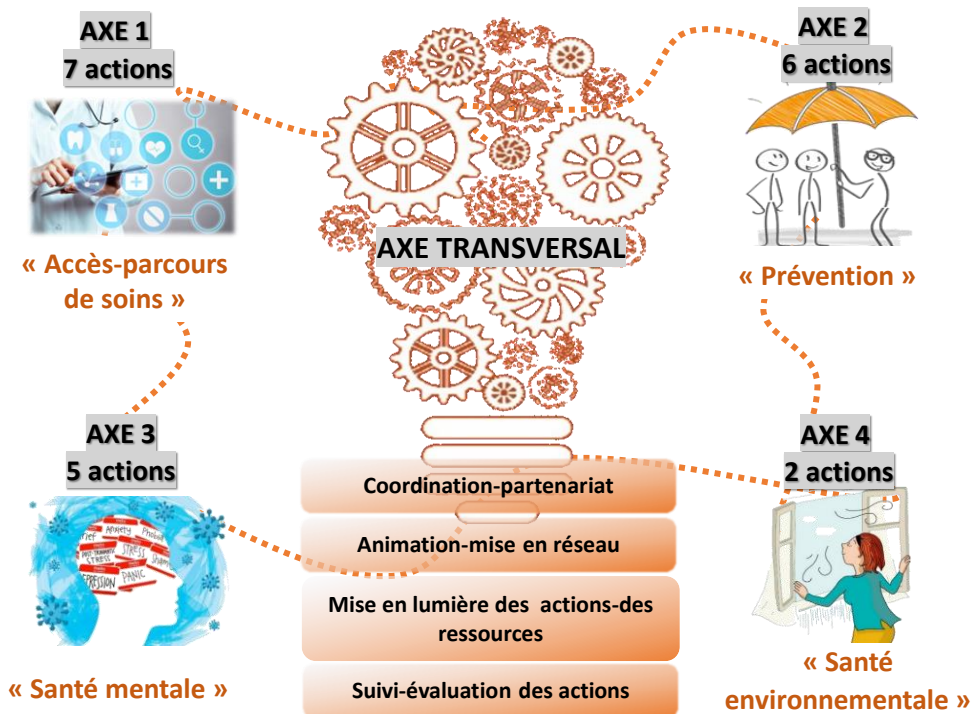
**COORDINATION
DU CLS**

PORTEURS D' ACTIONS ET PARTENAIRES

Mise en œuvre, suivi et évaluation des actions

- Acteurs locaux et partenaires institutionnels
- Sont informés, a minima annuellement, du suivi global du plan d'actions

Un CLS structuré en 4 axes et un axe socle-transversal



AXE TRANSVERSAL PROMOUVOIR LA CAPACITÉ D'AGIR COLLECTIVEMENT SUR LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ

NOS AMBITIONS

- › Contribuer à davantage de transversalité et de lisibilité en santé pour le territoire
- › Renforcer la communication des actions déployées en santé pour le territoire
- › Améliorer la visibilité et lisibilité des actions et ressources au service des habitants
- › Favoriser des dynamiques de réseau et l'interconnaissance des acteurs du territoire
- › Faciliter le déploiement d'actions participant à monter en compétences et en transversalité sur des problématiques « santé » connectées aux besoins du territoire
- › Encourager les synergies et la mutualisation des moyens à l'échelle locale
- › Communiquer et partager la réalisation et l'évaluation du plan d'actions CLS

AXE 1

FACILITER LES PARCOURS DE SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS



QUELQUES CHIFFRES



Une population totale de **35 445** habitants en 2018 (données du recensement INSEE 2022)



31 infirmiers libéraux



24 kinésithérapeutes



10 pharmacies



70% des actes spécialisés sont réalisés en dehors du territoire intercommunal (à St Nazaire puis Nantes)



- › En 2022, **22 médecins généralistes** installés sur le territoire
- › **5,9 médecins généralistes** pour 10 000 habitants, contre 7,6 au niveau régional
- › **6 départs potentiels** à la retraite sont prévisibles d'ici 2026

RESSOURCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

- › **8 élèves médecins généralistes** sont intervenus comme internes sur le territoire de la Communauté de Communes auprès de 7 médecins maîtres de stage depuis 2020
- › **3 équipes de soins primaires** coordonnées localement autour du patient (ESP-CLAP)
- › **Un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile)** est présent sur le territoire en complément, disposant de 78 places : 65 places PA + 13 places PH
- › **Des ressources hospitalières présentes sur le territoire :**
 - Des services portés par le CHS de Blain (EPSYLAN) : un Hôpital de jour, un Hôpital de jour Gérotopsy, ...
 - Un service de Soins de suite et de réadaptation (SSR le Bodio de l'Association des œuvres de Pen Bron)
- › **La Maison médicale de garde (CAPS)** présente sur Pont-Château
- › **L'espace France-Services** de la Communauté de Communes
- › **L'Association Alfa Répit**
- › **Le CLIC « Au Fil de l'âge »** est un service gratuit au service des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage (accès aux droits, aux aides financières, situations complexes ou urgentes, sorties d'hospitalisation, portage de repas, téléassistance, ...)

AXE 1

FACILITER LES PARCOURS DE SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS



ENJEUX POUR DEMAIN

- › **Des enjeux forts autour de la démographie des professionnels de santé** : le nombre de professionnels de santé installés sur le territoire est aujourd'hui relativement réduit (seulement 3 spécialités représentées) et de nombreux départs à la retraite sont à anticiper, notamment chez les médecins généralistes.
- › **Des enjeux de mobilité / d'aller-vers** : cette offre restreinte, nécessite pour les habitants, pour une grande partie des soins spécialisés, de recourir aux soins en dehors du territoire intercommunal
- › Des **inégalités sociales et territoriales** transparaissent en matière d'accès aux soins, avec des difficultés potentiellement exacerbées pour certaines franges de la population, pour accéder aux soins.



NOS AMBITIONS

- › Renforcer l'accès aux soins de 1er et 2nd recours et la visibilité de l'offre existante
- › Améliorer la lisibilité et l'accès à l'offre de mobilité sur le territoire
- › Limiter les freins administratifs et numériques d'accès aux droits en santé
- › Contribuer au renforcement des parcours de soins
- › Soutenir et développer l'inclusion des personnes en situation de handicap



AXE 1

FACILITER LES PARCOURS DE SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

NOS ACTIONS

1

Développer les facteurs d'attractivité du territoire pour favoriser l'installation et le maintien de professionnel.le.s de santé

2

Soutenir la lisibilité, l'accès à l'offre de mobilité existante et les mobilités actives sur le territoire

3

Accompagner les habitants dans l'accès de proximité aux droits en santé

4

Renforcer le soutien aux aidants

5

Améliorer le parcours de santé des personnes avec des maladies chroniques par l'intégration de l'éducation thérapeutique à leurs parcours

6

Constituer un groupe ressource autour de repérage et de l'amélioration du parcours de santé des personnes en situation de fragilité

7

Impulser, à l'échelle du territoire, la définition d'une stratégie visant à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap

CONCRÈTEMENT *(non exhaustif)*

- Constitution et animation d'un **groupe de concertation intercommunal** afin d'initier une stratégie collective en faveur de l'attractivité locale pour de nouveaux professionnels
- Travail sur la visibilité, la lisibilité et l'accès à l'offre de mobilité existante **avec les acteurs de la mobilité**
- Constitution d'un **Groupe de travail d'acteurs locaux pour la création d'un guide local santé** simple, évolutif et complémentaire aux outils déjà existants.
- Création d'une **antenne mobile de proximité** et coordonnée auprès des proches aidants au sein du SMR le Bodio
- Recenser les forces vives et accompagner les besoins de référencement et de formations en éducation thérapeutique du patient
- Saisir les **dynamiques croisées de la Convention Territoire Globale (CAF) et du CLS** afin de mobiliser les acteurs concernés par l'inclusion des personnes en situation de handicap **sur une « recherche-action »** afin d'aboutir à un programme d'actions opérationnelles avec les acteurs impliqués

Référents des actions



D
A
C



AXE 2

AGIR POUR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ



QUELQUES CHIFFRES



- › Une mortalité générale plus élevée (+20%) par rapport au niveau national, de même que la mortalité prématurée* évitable (+33%)
**(survenant avant 65 ans)*

Des **taux de recours au dépistage des cancers du sein / col de l'utérus / colorectal inférieurs au niveau départemental comme régional** :



- › cancer du sein s'élève à 63% contre 66% au niveau départemental et 64% au niveau régional,
- › 55% pour le cancer du col de l'utérus contre respectivement 57% et 56% ;
- › 39% pour le cancer colorectal contre respectivement 43% et 42%



Un **taux de couverture vaccinale contre la grippe saisonnière inférieure aux échelles départementales et régionales**

- › pour les plus de 65 ans : 59% contre respectivement 64% au niveau départemental et 63% au niveau régional
- › pour les personnes à risque (personnes en ALD) : 34% contre 37% dans le département et la région



RESSOURCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

- › Le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) chargé de la coordination et du suivi des dépistages organisés (sein, colon, col de l'utérus)
- › Des espaces de prévention et de dépistage souvent situés en dehors du territoire, sur Saint-Nazaire : Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), Centre d'examen de santé (CES) de l'assurance maladie, Planning Familial et Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) du Centre Hospitalier de St Nazaire
- › Des bilans de santé proposés aux jeunes suivis par la Mission Locale
- › Des actions menées en partenariat par Oppélia et la Communauté de Communes sur la prévention des addictions en milieu festif.
- › Le Service intercommunal Jeunesse Prévention, qui développe et met en œuvre des actions de prévention auprès du public adolescent sur différentes thématiques, en lien avec différents partenaires (vie affective et sexuelle, CPS, réduction des risques en milieu festif, sécurité routière...)
- › Des actions de prévention du Planning Familial au sein d'établissements scolaires sur le sujet de la vie affective et sexuelle
- › Des dispositifs de prévention, de repérage précoce, spécialisés pour intervenir auprès des adolescents /et des jeunes : La Maison des Adolescents et la Consultation Jeunes Consommateurs
- › La Maison Sport Santé portée par la Communauté de Communes, visant à développer l'activité physique adaptée
- › Un Projet Alimentaire Territorial en cours d'élaboration et piloté par le Parc naturel régional de Brière, pouvant être l'occasion de travailler sur les enjeux de nutrition, en mobilisant le secteur agricole présent sur le territoire.

AXE 2

AGIR POUR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ



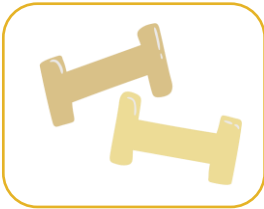
ENJEUX POUR DEMAIN

- › Des enjeux autour de l'**accès aux dispositifs de prévention, notamment en ce qui concerne le dépistage des cancers ou la vaccination** contre la grippe saisonnière.
- › Un besoin de poursuivre et renforcer le travail autour des comportements individuels et de l'**adoption de comportements favorables à la santé** (nutrition, activité physique, prévention des addictions), en population générale, mais aussi auprès des jeunes, enfants et jeunes enfants au travers du développement des Compétences psychosociales (CPS) et le soutien à la parentalité.



NOS AMBITIONS

- › Renforcer l'accès et l'offre en prévention médicalisée
- › Développer des actions et de promotion santé auprès des jeunes
- › Promouvoir l'activité physique et des comportements alimentaires sains
- › Contribuer au soutien à la parentalité



AXE 2

AGIR POUR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

NOS ACTIONS

8

Renforcer l'information et l'accès à la prévention médicalisée de proximité pour les habitants (dépistage, vaccinations)

9.1

Déployer des actions de prévention et d'éducation à la santé auprès des adolescents

9.2

Sensibiliser et prévenir des risques auditifs chez les jeunes

10

Soutenir les pratiques de mobilités actives

11

Sensibiliser à l'activité physique et développer l'offre d'activité physique adaptée

12

Soutenir l'éducation et l'accès à une alimentation saine

13

Mobiliser les acteurs du territoire dans une démarche structurante de « recherche-action » en parentalité

CONCRÈTEMENT *(non exhaustif)*

- Organisation de dépistages-vaccinations « hors les murs »
- Relance d'une dynamique d'actions coordonnées d'éducation à la santé et de prévention en direction des jeunes
- Actions de prévention aux risques auditifs et pathologies auditives
- Mise en place de stages de « remise en selle » pour favoriser les déplacements doux
- Déploiement d'actions de sensibilisation et de formation des professionnels de santé dans la prescription d'activité physique adaptée (APA)
- Formation d'ambassadeurs de l'alimentation saine et durable
- Proposition d'organiser des « ateliers nutritifs » à l'attention des parents d'enfants 0-3 ans (lien avec l'action n°20) et mise en place d'ateliers nutritifs à destination des adolescents en lycée agricole
- Mobilisation des acteurs de l'enfance 0-10 ans dans une démarche structurante « recherche-action » autour de la parentalité afin d'aboutir à un programme d'actions opérationnelles et concertées avec les acteurs volontaires du territoire.

Référents des actions



AXE 3

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS EN SANTÉ MENTALE



QUELQUES CHIFFRES



Une **surmortalité par suicide de +74% par rapport au niveau national** (+32% au niveau régional)

Le risque suicidaire semble majoré notamment depuis la crise Covid (le 5ème rapport de l'Observatoire national du suicide montre une **forte hausse du nombre de gestes suicidaires chez les jeunes, en particulier les jeunes femmes**, à partir du second semestre 2020).



Près de **3/4 des répondants à l'enquête habitants** déclarent **souffrir « parfois voire souvent » d'anxiété, de troubles du sommeil et d'insomnies**



RESSOURCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

- › Des ressources existantes en psychiatrie : CMP enfants Samothrace du secteur de pédopsychiatrie du CHU de Nantes (consultation délocalisée à Savenay), CMPEA situé à Pont-Château (Apsyades), CMP adultes situé à Pont-Château (Epsylan) – mais des sites de consultations parfois éloignés du territoire nécessitant un accès à un moyen de mobilité (problématique du transport notamment pour les enfants et ado)
- › Une Maison des Adolescents (MDA) dont l'intervention couvre le territoire de la Communauté de Communes : une permanence d'un jour tous les 15 jours assurée à Pont-Château (accueil sur RDV).
- › Existence d'un « groupe ressource » animé par la MDA mobilisant une dizaine de partenaires intervenant auprès du public jeune / adolescent.
- › Point d'écoute assuré par une psychologue à la Mission Locale
- › Le Groupement d'entraide mutuelle (GEM) « La main ouverte », qui s'investit dans les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) tous les ans via le collectif local ESAO (Entente Sism Atlantique Ouest) mobilisant notamment le Centre hospitalier de Saint-Nazaire, le Centre hospitalier spécialisé de Blain (CHS), l'UNAFAM (union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou avec un handicap psychique)
- › Dispositif « PsyHabitat » mené en partenariat entre les Eaux Vives et le CHS de Blain propose un accompagnement renforcé au maintien et à l'accès dans le logement de personnes en souffrance psychique. Ce dispositif couvre le territoire de la Communauté de Communes.

AXE 3

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS EN SANTÉ MENTALE



ENJEUX POUR DEMAIN

- › Des enjeux forts identifiés dans le **champ de la promotion de la santé mentale et plus particulièrement de la prévention du suicide**



NOS AMBITIONS

- › Renforcer la prévention du risque suicidaire
- › Faciliter la prévention des addictions et l'accès aux soins en santé mentale
- › Renforcer l'interconnaissance des acteurs dans le champ de la santé mentale



AXE 3

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS EN SANTÉ MENTALE

NOS ACTIONS

14.1

Former et structurer un réseau local d'acteurs à la prévention du risque suicidaire

14.2

Former aux premiers secours en santé mentale

15

Soutenir la santé mentale chez les enfants et les adolescents par le renforcement des compétences psychosociales

16

Développer des solutions de proximité visant le repérage et la prise en charge des addictions

17

Impulser et animer un réseau local d'acteurs en santé mentale

18

Renforcer la visibilité et l'animation de la quinzaine annuelle en santé mentale sur le territoire

CONCRÈTEMENT *(non exhaustif)*

- Organisation d'un **webinaire de sensibilisation et de présentation des formations à la prévention du risque suicidaire niveau 1** « réseau sentinelle », **niveau 2** « évaluation du potentiel suicidaire » et **niveau 3** « intervention de crise »
- Organisation d'**actions de formation-territoires premier secours en santé mentale**
- Déploiement de l'expérimentation « Prendre soin de soi » 8-11 ans visant à développer les compétences psychosociales
- Mise en œuvre d'une **stratégie d'intervention précoce en addictologie**, qui vise à organiser les réponses de façon globale, en un continuum d'actions allant de la prévention jusqu'aux soins (déploiement des Consultations jeunes consommateurs régulières sur le territoire, actions de formation-territoire au repérage et à la prévention des conduites addictives...)
- Organisation de rencontres « réseaux » **santé mentale** (déjeuner actu' santé mentale, ateliers thématiques, portes ouvertes, 1 séminaire annuel ou bi-annuel, ...)
- Poursuite et **renforcement de l'animation de la quinzaine annuelle en santé mentale**

Référents des actions



AXE 4

CONTRIBUER À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ



QUELQUES CHIFFRES

L'ensemble des communes du territoire sont classées en **catégorie 3 par l'Institut de Radioprotection et de Sureté Nucléaire (IRSN)** (catégorie la plus élevée), hormis Drefféac, en catégorie 2.



Un **parc privé potentiellement indigne qui représenterait 4% des résidences principales** (soit 482 logements) (contre 3% au niveau régional)



RESSOURCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

- › Dans le cadre du Contrat de partenariat en promotion de la santé et prévention 2020-2022 signé entre la PMI, la CAF et la CPAM, ARS une action dédiée à la sensibilisation des professionnels de la petite enfance à la promotion d'un environnement favorable à la santé de l'enfant : des professionnels de PMI formés aux sujets (notamment qualité de l'air intérieur), une volonté de développer des ateliers santé environnement pour les jeunes parents
- › Un Plan Régional Santé Environnement (PRSE) cadre pour des actions environnementales favorables à la santé
- › À l'échelle de la Communauté de Communes : un Plan Local Habitat (PLH) est en cours de révision et un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en cours d'élaboration pour la transition énergétique sur le territoire



AXE 4

CONTRIBUER À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ



ENJEUX POUR DEMAIN

- › Un **besoin d'information et de sensibilisation sur les sujets favorisant des environnements sains** (qualité de l'air intérieur, extérieur, alimentation saine, habitat sain, ...)
- › Un **enjeu autour de la prévention du risque radon**.
- › Des enjeux autour de **l'amélioration de la qualité de l'habitat**



NOS AMBITIONS

- › Sensibiliser et prévenir du risque « RADON » et informer et sensibiliser sur les différentes sources de pollution de l'air (intérieur et extérieur)
- › Promouvoir un environnement sain autour de la périnatalité

NOS ACTIONS

19

Renforcer l'information et les « bons gestes » face au risque « radon » et aux différentes sources de pollution de l'air

20

Développer les ateliers nesting autour de la périnatalité et la petite-enfance

CONCRÈTEMENT *(non exhaustif)*

- 🔍 Réunions-ateliers de sensibilisation et d'information pour les habitants sur les enjeux Radon
- 🔍 Déploiement d'une centaine de **dosimètres**
- 🔍 Déploiement d'une stratégie de sensibilisation des professionnels de la petite-enfance et des parents sur les polluants et ses incidences sur la santé des enfants
- 🔍 Réflexion autour d'une **expérimentation « pilote » avec l'Agence spécialisée « ALICSE » auprès des crèches du territoire** sur l'impact d'une alimentation saine et durable pour les plus petits.

Référents des actions





LE CLS, UN OUTIL FACILITATEUR POUR UNE DYNAMIQUE LOCALE EN SANTÉ !

Le Contrat Local de Santé est un contrat d'action publique, défini par le Code de la Santé Publique, conclu entre plusieurs acteurs, dont la Communauté de Communes et l'ARS. Il est le résultat d'une **démarche de partenariat** local fondée sur une approche globale de la santé.

Il vise à :

- **Soutenir les dynamiques locales**
- **Fédérer les partenaires** autour de problématiques communes
- **Mobiliser** les acteurs du territoire dans une ambition de **réduction des inégalités sociales et territoriales de santé**
- **Favoriser** la mise en œuvre de réponses en **proximité**
- **Coordonner les interventions** des acteurs de terrain en faveur de la mise en œuvre d'un **programme d'actions pluriannuel** commun



Vos contacts

Communauté de Communes du Pays
de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois
Stéphanie CORNET
Coordinatrice territoriale en santé

cls@cc-paysdepontchateau.fr

ARS Pays de la Loire
Délégation Loire-Atlantique
Annyvonne BERTHÉ
Animatrice territoriale de santé

annyvonne.berthe@ars.sante.fr

NOS PARTENAIRES



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

